



Opération de communication sur les effectifs : des chiffres et des mal-être

Beaucoup de bruit pour pas grand-chose. En ce début d'année, le ministère de la Justice a décidé de communiquer, par voie de presse et sur les réseaux sociaux, au sujet d'un « *renforcement historique du nombre de magistrats et de greffiers* », laissant à penser qu'il s'agirait là d'une nouveauté.

Ne nous y trompons pas, il s'agit là d'une pure opération de communication. En effet, le ministère de la Justice se contente de mettre en avant les augmentations d'effectifs décidées bien avant ce gouvernement dans le cadre des lois de programmation de 2017 et de 2023. Cette dernière avait en effet fixé un objectif de recrutement entre 2023 et 2027 de 1 500 magistrat·es, 1 100 attaché·es de justice et de 1 800 greffier·es supplémentaires.

Or le projet de loi de finances pour l'année 2026 prévoit le recrutement de 286 magistrat·es, soit 29 de moins que prévu dans l'étude d'impact de la loi organique du 20 novembre 2023. Compte tenu des recrutements effectués en 2023 et 2024, il faudra 312 magistrat·es effectivement recruté·es en 2027 pour que l'objectif de 1 500 magistrat·es soit atteint. Nous n'y sommes pas.

S'agissant du greffe, même si les recrutements prévus en 2025 et 2026 étaient atteints – ce qui n'a pas été le cas en 2023 et 2024 – il faudrait recruter 770 greffier·es sur la seule année 2027 pour tenir l'objectif de 1 800 recrutements supplémentaires.

Quoi qu'il en soit, l'objectif de 1 500 magistrat·es est très insuffisant face à l'état déplorable de notre justice. Il est nécessaire de doubler le nombre de magistrat·es pour rattraper notre retard en la matière. C'est ce qu'a démontré le travail sur les référentiels de temps de travail entre 2021 et 2023 et ce que confirment les travaux de la CEPEJ (Commission européenne pour l'efficacité de la justice). Ainsi, en 2024, le budget médian pour la justice en Europe était de 85,4 euros par habitant·e, en France : 77,2 euros. La moyenne européenne était de 21,9 magistrat·es pour 100 000 habitant·es, en France : 11,3. Au parquet, 12,2 magistrat·es pour 100 000 habitant·es, en France : 3. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Or les recrutements actuels comblent avant tout les vacances de postes : le ministère bouche les trous et reste dans le déni des besoins réels. Une telle campagne d'affichage par notre ministère démontre un authentique mépris pour la souffrance au travail des agent·es en juridiction. Alors que fleurissent les injonctions à la productivité, la réalité de terrain est toujours la même : nous rendons la justice dans des conditions indignes et les justiciables en sont les premières victimes.

Notre justice n'est pas simplement au bord de la rupture, nous la voyons se rompre au quotidien.